

## APPEL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU 11 MARS 2021

Les attaques répétées de la ministre contre les libertés académiques sont inacceptables et dangereuses. Elles ont été le point de départ d'une tempête médiatique et d'une instrumentalisation de l'université qui portent atteinte à l'image de l'institution et à la réputation de nos collègues. Face aux menaces d'origines diverses dont aujourd'hui nombre d'entre eux/elles sont l'objet, **le SNESUP-FSU - attaché comme il se doit aux libertés académiques et à leur défense - réaffirme la nécessité de l'octroi à tou·tes les collègues qui le demanderaient du bénéfice de la protection fonctionnelle. Il est hors de question que l'autonomie des universités puisse justifier ici ou là une application optionnelle, asymétrique ou limitée de ce dispositif.**

Les déclarations ministérielles dissimulent la réalité à laquelle collègues et étudiant·es doivent faire face depuis des mois dans des universités quasiment à l'arrêt. Le déni du MESRI face à la dégradation des formations en mode essentiellement numérique et au "décrochage" des étudiant·es n'est pas acceptable. Le SNESUP-FSU appelle les collègues à ne pas laisser la ministre déformer la réalité et à témoigner sur leurs conditions d'enseignement et de recherche depuis la fin du mois d'octobre et la surcharge de travail. Les amphithéâtres et salles de cours restent en grande partie vides, les cours se font en grande majorité à distance, les stages ont pour beaucoup été remplacés par des modalités alternatives. L'inégalité de traitement découlant du laisser-faire ministériel est criante... comment encore dans ces conditions continuer à affirmer que tout va bien ?

Le SNESUP-FSU demande que les personnels de l'ESR en contact avec le public, et les retraité·es, soient considéré·es comme prioritaires dans la campagne de vaccination en cours.

Par ailleurs, la première année d'application de la réforme des études de santé provoque de fortes réactions des étudiant·es. Les constats et les demandes confortent la pertinence des expressions antérieures du SNESUP-FSU. [Notre syndicat avait très tôt souligné](#) le caractère d'usine à gaz de cette réforme et l'absence des moyens humains et financiers supplémentaires indispensables pour atteindre les objectifs affichés. [Le SNESUP-FSU revendique](#) une allocation de moyens supplémentaires dès maintenant qui permette l'augmentation significative des capacités

d'accueil (numerus apertus) en deuxième année et des postes pour répondre aux besoins criants de personnels de santé.

Le SNESUP-FSU a défendu tout au long de la préparation de la loi de programmation pour la recherche l'augmentation du point d'indice pour toutes et tous, et que la reconnaissance du doctorat et des missions des EC et des C passe par des améliorations des grilles de rémunération. Le ministère a retenu exclusivement le versement de primes, en particulier à travers des "revalorisations" différenciées des primes statutaires visant à diviser les collègues. Le SNESUP-FSU dénonce le caractère inégalitaire de ces mesures pour les personnels de l'ESR et réclame une réelle revalorisation indiciaire.

**Le SNESUP-FSU appelle à participer le 16 mars** aux manifestations organisées par les organisations syndicales étudiantes et les organisations de jeunesse pour exiger des moyens supplémentaires pour lutter contre la précarité étudiante, pour favoriser le retour des étudiant·es dans les universités et lutter contre le décrochage et l'échec universitaire bien réels contrairement aux affirmations du ministère.

**Le SNESUP-FSU appelle à agir pour le climat** en répondant à l'appel de plusieurs organisations de jeunesse les 19 et 20 mars et à l'appel des 150 membres de la convention citoyenne pour le climat le dimanche 28 mars.

**Le SNESUP-FSU appelle à participer le 6 avril** à la journée d'action dans la fonction publique pour exiger un dégel du point d'indice, une réelle revalorisation salariale, une amélioration de nos conditions de travail et des recrutements dans les secteurs en première ligne face à la crise sanitaire.

**Plus généralement, le SNESUP-FSU continue d'exiger du gouvernement un plan d'urgence pour les universités afin de rendre possible dans le respect des consignes sanitaires le retour sur site pour l'intégralité des enseignements de toutes et tous les étudiant·es le plus rapidement possible, de préparer dès maintenant la rentrée 2021 totalement sur site, d'assurer la continuité de la recherche universitaire et, grâce à un plan pluri-annuel de recrutement, de compenser l'ensemble des postes non pourvus ces dernières années et les inégalités de moyens entre établissements. ■**